

28

Hiver 2010

Actualités de l'IMV

Inauguration officielle du Clos Voltaire

C'est le lundi 22 novembre qu'a été officiellement inauguré le Clos Voltaire. Les conseillers administratifs Rémy Pagani, Manuel Tornare et Patrice Mugny ont tour à tour salué la naissance de ce lieu destiné à héberger trente étudiants de la coopérative La Ciguë et à proposer aux usagers du musée comme aux gens du quartier la jouissance d'un espace polyvalent. Rappelons que le Clos Voltaire abritait autrefois les écuries du philosophe avant d'être vendu, en 1840, séparément de la maison de maître. Il aura fallu attendre 1999, et son rachat par Ville de Genève, pour que l'ancien domaine de Voltaire soit enfin reconstitué. Ce ne sont certes pas les Genevois, aujourd'hui appelés à investir ce lieu, qui s'en plaindront.

Le deuxième numéro des MDV est paru !

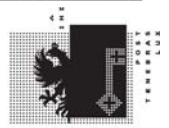
Le deuxième numéro des *Mémoires et Documents sur Voltaire*, collection commune au service culturel de la mairie de Ferney-Voltaire et à l'Institut et Musée Voltaire, est paru ! Intitulé *Ferney archives ouvertes* et publié aux éditions La Ligne d'Ombre, il présente, réunis et commentés par Olivier Guichard, les archives du docteur Félix Gerlier relatives aux activités de « seigneur de village » de Voltaire à Ferney. Une séance de vernissage a eu lieu le mardi 7 décembre dans le nouvel espace polyvalent du Clos Voltaire, séance au cours de laquelle Olivier Guichard a fait don à la bibliothèque de l'Institut de deux importants manuscrits du docteur Gerlier. Le troisième numéro des MDV paraîtra en avril prochain. Patience, amis lecteurs ! Vous en connaîtrez bientôt le titre...

Nathalie Chaix aux Délices

C'est le jeudi 7 octobre prochain que Nathalie Chaix a présenté, aux Délices, son nouveau roman *Il y a toujours un rêve qui veille*, récemment paru aux éditions Bernard Campiche. Après un mot d'accueil du conservateur des Délices et une brève présentation du roman par l'éditeur, Nathalie Chaix a dit quelques mots avant qu'une lecture des premières pages soit entreprise par Anne Brunschweiler, actuelle directrice du Forum Meyrin. Un verre de l'amitié et une traditionnelle séance de signatures ont suivi ce partage d'une véritable intimité littéraire.

Fin du cycle russe en musique

Le samedi 11 décembre, François Laurent, professeur de russe en classes préparatoires au Lycée du Parc à Lyon et Alexandre Akhsakhalyan diplômé de l'École des Beaux-arts de Tbilissi (Géorgie), dont il est originaire, ont proposé une promenade littéraire et musicale intitulée *Eugène Onéguine, entre Pouchkine et Tchaïkovski*. Illustrée de passages du roman en vers de Pouchkine, en russe et en français, et d'extraits (audio et vidéo) de l'opéra de Tchaïkovski, cette promenade a dignement clos le cycle des Délices sur la Russie.



28

Hiver 2010

Voltaire nous écrit

Notes marginales de la main de Wagnière sur un
exemplaire des *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire
conservé à la Bibliothèque nationale de Russie

Sergej V. Korolev, Conservateur des livres occidentaux, Bibliothèque Nationale de
Russie

Christophe Paillard, groupe de recherche LIRE

Les fonds de la Bibliothèque Nationale de Russie (BNR, anciennement « Bibliothèque impériale publique ») conservent à Saint-Pétersbourg plusieurs milliers de livres de la bibliothèque impériale de l'Ermitage, qui y furent transférés dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Parmi ceux-ci figurent – heureuse trouvaille ! – plusieurs livres offerts par Voltaire à Catherine II, dont trois, adressés à Saint-Pétersbourg en 1769 et 1777, ont d'ores et déjà été identifiés¹.

Signalé par Larissa Albina en 1987², un exemplaire de la première édition des *Questions sur l'Encyclopédie* (9 vol. in-8°, [Genève, Cramer], 1770-1772), n'est pas moins digne d'intérêt. Les neuf volumes de cette édition ont été envoyés en Russie par Voltaire lui-même à plusieurs reprises, suivant l'ordre de parution de cette série.

Les trois premiers volumes furent adressés à l'impératrice au plus tard le 22 décembre 1770, puisque Voltaire les évoque dans sa lettre à Catherine II du même jour (D16857). On peut affirmer avec certitude que les volumes 4 et 5 furent envoyés séparément des trois premiers. Voltaire les adressa à l'impératrice le 17 mai 1771, alors même qu'ils venaient de sortir de presse, dans une caisse de montres de Ferney (Voltaire à Catherine II, 16 mai 1771, D17176). Le fait qu'ils aient été placés dans cette lourde caisse explique sans doute pourquoi la tsarine ne les avait pas reçus en juillet 1771 (Catherine II à Voltaire, 16/27 juillet 1771, D17313). Voltaire y fait allusion dans sa lettre à Catherine II du 3 août 1771 (D17345) en affirmant : « Si vous daignez, encore, madame, trouver dans tout ce fracas, quelques moments pour lire mes rêveries, les quatrième et cinquième volumes des *Questions sur l'Encyclopédie* doivent être actuellement entre vos belles mains. » Les volumes 4 et 5 n'étaient cependant pas encore arrivés à Saint-Pétersbourg. Ils ne parvinrent à bon port, « en compagnie des montres de Ferney », qu'en septembre 1771, l'impératrice en accusant réception (Catherine II à Voltaire, 4/15 septembre 1771, D17365). Voltaire adressa les volumes 6 et 7 le 18 octobre 1771 (D17408), ce dont Catherine II le remerciait le 29 novembre (D17482). Nous ignorons cependant la date d'expédition des volumes 8 et 9.

On pourra juger par les photographies ci-jointes de la différence des reliures qui existent entre les volumes I-III, IV-V et VI-IX.

Dans le corps principal de la « Bibliothèque de Voltaire » (désormais BV) à la BNR se trouvent de nombreuses éditions des *Œuvres* de Voltaire reliées de manière identique, parmi lesquelles figurent notamment les *Questions sur l'Encyclopédie* (BV 3737, 10-19) et le *Siècle de Louis XIV* (1768, BV 3787, 10-24). Ces reliures - maroquin rouge, tranches dorées, triple filet doré sur les plats - constituent une reliure d'apparat qui fut probablement commandée par Voltaire pour honorer cette correspondante

¹ S. Korolev, « Quelques livres envoyés par Voltaire à Catherine II », *Cahiers Voltaire*, 5, 2006, p. 281-282.

² L. Albina, « Découvertes de nouveaux livres de la bibliothèque de Voltaire », *Le Siècle de Voltaire. Hommage à René Pomeau*. 2 vol., Oxford, 1987, t. 1, p. 7-8.

prestigieuse. De telles reliures pouvaient être réalisées à Paris ou, plus probablement, à Genève ; le 25 janvier 1759, Thiriot avait recommandé à Voltaire les « très bons relieurs » genevois, qui présentaient l'avantage d'être moins onéreux que leurs collègues parisiens (D8065).

Il est intéressant de remarquer que Voltaire n'offrait pas à Catherine II des livres reliés aux armes impériales, quoique cette pratique fût assez courante chez les hommes de lettres et scientifiques français qui adressaient leurs œuvres à Catherine II³.

Les exemplaires des *Questions sur l'Encyclopédie* offerts par Voltaire furent enregistrés dans le Catalogue manuscrit de la Bibliothèque de l'Ermitage, réalisé dans la seconde moitié des années 1790. La preuve du fait qu'ils ont été catalogués tient au nombre « 303 » écrit à l'encre sanguine sur le premier feuillet du tome 1⁴.

Dans les volumes VIII et IX se trouvent de volumineuses insertions manuscrites de la main de Jean-Louis Wagnière, le secrétaire de Voltaire, qu'on trouvera à la suite de cet article. Les *marginalia* sur l'article « Martyrs » et sur l'article « Superstition » présentent un intérêt particulier comme on pourra en juger par leur édition. Nous ajoutons à ces sept notes marginales une note d'une main inconnue, présente dans le tome 1.

Principes d'édition

Nous indiquons le tome et la pagination de ces *marginalia* dans la première édition des *Questions sur l'Encyclopédie* (QE1) réalisée par les Cramer à Genève. Nous indiquons également entre <guillemets> les textes rayés par Wagnière. Les additions et suppressions sont indiquées en **caractères gras**. Dans le commentaire de chacune de ces notes, nous indiquons si elles ont ou non été reprises dans la deuxième édition des *Questions sur l'Encyclopédie* réalisée à Neuchâtel (ED2) ou dans les éditions subséquentes.

I

QE1, t. 1, p. 288, article « Athéisme », fin de la section 1 et début de la section 2, OCV, t. 39, p. 157-159, addition en bas de marge d'une note au crayon papier. Nous n'avons pu identifier la main du scribeur.

O ! mon cher maître comme vous raisonnez mal dans toute la page !

[Commentaire] Cette note n'est pas de la main de Catherine II, et peut d'autant moins l'être que l'on conçoit mal l'impératrice critiquer la réfutation voltairienne de l'athéisme. Nous avons pensé à Diderot étant donné que le scribeur s'adresse à l'auteur comme à son « cher maître », ce qui est l'expression habituelle de Diderot dans ses lettres à Voltaire. M^{me} Anne-Marie Chouillet, que nous remercions de son aide, nous a cependant certifié que l'écriture n'était pas celle du philosophe de Langres. La mise en ligne de la reproduction de cette page permettra peut-être à un internaute d'identifier cette main énigmatique.

II

QE1, t. 8, p. 11, article « Esprit des lois », commentaire de Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, livre XIII, chapitre 12, 1^{er} §. Additions et corrections de la main de Wagnière.

« Tout cela est faux. Il n'y a aucun impôt en Suisse ; mais chacun paye les dixmes, les censes, les laods⁵ et ventes qu'on payait aux ducs de Zéringue et aux moines. Les montagnes, excepté les glaciers⁶, sont **<très> de fertiles paturages** ; elles font la richesse du pays. La viande de boucherie est la moitié moins chère qu'à Paris. On ne sait ce que l'auteur entend quand il dit qu'un Suisse paye quatre fois plus qu'un Turc au sultan. Il peut boire quatre fois plus qu'un Turc car il a **<d'excellent> le vin de la Côte, et <le> l'excellent vin de la Vaux** ».

[Commentaire] Cette correction fut enregistrée dès la seconde édition des *Questions sur l'Encyclopédie*. On constate plaisamment que Voltaire, sans doute instruit par un ami vaudois qui pourrait être Wagnière, natif de Rueyres, a inversé la hiérarchie des vins blancs du pays de Vaud pour accorder la préséance au vignoble de Lavaux, situé entre Lausanne et le château de Chillon. Heureuse modification : ce vignoble est inscrit depuis 2007 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

III

³ S. Korolev, « French Books with Catherine II's Coat of Arms from the Former Hermitage Library », *Cahiers du Monde russe*, 47/3, juillet-septembre 2006, p. 659–666.

⁴ Sur l'histoire de ce catalogue, voir D. Ozerkov, « La Bibliothèque d'architecture de Catherine II : premières observations » dans *Bibliothèques d'architecture. Architectural libraries*, sous la direction d'Olga Medvedkova, Paris, 2009, p. 183–210.

⁵ Lire : « les dîmes, les cens, les lods ».

⁶ Comprendre : « les glaciers ».

QE1, t. 8, p. 63, article « Martyrs », section 2. Passage raturé et addition de la main de Wagnière sous la forme d'un papillon collé sur la page.

<Le nombre des martyrs réformés soit Vaudois, soit Albigeois, soit Evangélique, est innombrable.> Un de vos ancêtres, du moins un homme de votre nom, *Pierre Bergier*, fut brûlé à Lyon en 1552 avec *René Poyet* parent du chancelier *Poyet*. On jeta dans le même bûcher *Jean Chambon*, *Louis Dimonet*, *Louis De Marsac*, *Etienne De Gravot*, et cinq jeunes écoliers. Je vous ferais trembler si je vous faisais voir la liste des martyrs que les protestants ont conservée

Pierre Bergier chantait un psaume de *Marot* en allant au supplice. Dites-nous en bonne foi si vous chanteriez un psaume latin en pareil cas ? Dites-nous si le supplice de la potence, de la roue ou du feu est une preuve de la religion. C'est une preuve sans doute de la barbarie religieuse. C'est une preuve que d'un côté il y a des bourreaux, et de l'autre des persuadés.

Les vallées de Piemont auprès de Pignerol étaient habitées de tems immémorial par ces malheureux persuadés. On leur envoie en 1655 des missionnaires et des assassins. Lisez la rélation de Morland alors ministre d'Angleterre à la cour de Turin ; vous y verrez un Jean Brocher auquel on coupa le membre viril qu'on mit entre les dents de sa tête coupée plantée sur une pique pour servir de signal.

Marthe Baral dont on tua les enfans sur son ventre, après quoi on lui coupa les mammelles qu'on fit cuire au cabaret de Macel, et dont on fit manger aux passants.

Pierre Simon et sa femme, agés de quatre vingt ans, liés et roulés ensemble, et précipités de rocher en rocher.

Anne Charbonier violée et ensuite empalée par la partie même dont on venait de jouir, portée sur le grand chemin pour servir de croix, selon l'usage de ce pays où il faut des croix à tous les carrefours.

Le détail de ces horreurs vous fait dresser les cheveux. Mais la multiplicité en est si grande qu'elle ennuie. On faisait périr ainsi des milliers d'imbéciles, en leur disant qu'il fallait entendre la messe en latin. Il était bien clair qu'étant déchirés en morceaux ils ne pouvaient avoir le bonheur d'aller à la messe.

Ah Messieurs <Non,> si voulez rendre la religion chrétienne aimable, ne parlez jamais de martyrs. Nous en avons fait cent fois, mille fois plus que tous les payens.

[Commentaire] Corrections enregistrées dans QE2, t. 8, p. 63-64. La suppression est d'ordre grammatical, destinée à corriger un solécisme. La seconde note est une addition décisive de cinq alinéas qui connaîtra un sort éditorial singulier. Le texte qu'elle annote est tiré du chapitre XXIII des *Conseils raisonnables à M. Bergier* de 1768. Les éditeurs de Kehl choisirent de le retirer de l'article « Martyrs » pour l'éditer dans les *Conseils raisonnables*. Ce faisant, ils omirent de reporter cette importante addition. Tous les éditeurs de la Restauration suivirent leur modèle, faisant ainsi disparaître ce texte du *corpus* voltairien. Il appartient à Beuchot de le réintégrer dans le dispositif des *Œuvres complètes*, quoique dans son édition des *Conseils raisonnables* et non dans l'article « Martyrs ». Évoquant les éditeurs de Kehl, il remarquait en note qu'« il est assez singulier que les cinq alinéas que nous rétablisons ici leur aient échappé ainsi qu'à tous mes autres prédécesseurs » (édition Beuchot des *Œuvres de Voltaire avec préfaces, avertissements, notes, etc.*, t. 44, Paris, 1831, p. 106, n. 1).

IV

QE1, t. 8, p. 128, article « Moïse », addition de la main de Wagnière.

« Le premier auteur qui cite expressément les livres de Moïse, est Longin ministre de la reine Zénobie du temps de l'empereur Aurélien »

Addition d'une note en marge sans appel de notes : **Longin, traité du sublime**

[Commentaire] Addition d'une référence enregistrée dans QE2, t. 8, p. 128.

V

QE1, t. 8, p. 156, article « Pêché originel », addition de la main de Wagnière sur un papillon collé en bas du livre.

Il y a bien plus encor ; JESUS-CHRIST n'a jamais dit, *l'enfant non batisé sera damné*.

Il était venu au contraire pour expier tous les péchés, pour racheter le genre humain par son sang. Donc les petits enfans ne pouvaient être damnés. Les enfans au berceau étaient à bien plus forte raison privilégiés.

[Commentaire] Addition enregistrée dans QE2, t. 8, p. 156.

VI

QE1, t. 8, p. 182, article « Patrie », section 1

Qu'est-ce donc que la patrie ? ne serait-ce pas par hasard un bon champ, dont le possesseur logé commodément dans une maison bien tenue, pourrait dire, ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie sont à moi ; j'y vis sous la protection des lois

qu'aucun tyran ne peut enfreindre. Quand ceux qui possèdent, comme moi, des champs et des maisons s'assemblent pour leurs intérêts communs, j'a ma voix dans cette assemblée ; je suis une partie du tout, une de la communauté, une partie de la souveraineté ; voilà ma patrie. Tout ce qui n'est pas cette habitation d'hommes, n'est<-elle> **il pas quelquefois** une écurie de chevaux sous un palefrenier qui leur donne à son gré des coups de fouet ? **On a une patrie sous un bon roi ; on n'en a point sous un méchant.**

[Commentaire] Correction non portée dans *QE2*, qui apporte une belle fin à la conclusion de la section un de l'article « Patrie ». Elle apparaît dans les exemplaires des *Questions sur l'Encyclopédie* conservés à l'Institut et Musée Voltaire de Genève sous les cotes D Questions 5/1770/1, t. 9, p. 2 ; D Questions 5/1771/2, t. 8, p. 356 (1773) ; D Questions 5/1771/ 3 (t. 9, p. 79) ; D Questions 5/1771/1 (t. 9, p. 4) ; D Questions 5/1773/1, t. 9, p. 2.

VII

QE1, t. 9, p. 2⁷, article « Superstition », addition marginale de la main de Wagnière sur un papillon collé au milieu de la marge.

Quel moment quand ce malheureux dit à ce prince tout sanglant, *vous êtes pourtant mon roi. Oui, lui répondit Stanislas-Auguste, et votre bon roi qui ne vous ai jamais fait de mal. Cela est vrai, dit l'autre, mais j'ai fait serment de vous tuer.*

Ils avaient juré devant l'image miraculeuse de **la Vierge à Czentosnova. Voici la formule de ce beau serment.**

« Nous, qui excités par un zèle saint et religieux, avons résolu de venger la divinité, la religion et la patrie, outragées par Stanislas Auguste, contempteur des lois divines et humaines, etc. fauteur des athées et des hérétiques etc. jurons et promettons devant l'image sacrée et miraculeuse de la mère de Dieu etc. d'extirper de la terre celui qui la déshonore, en foulant aux pieds la religion etc. Dieu nous soit en aide ».

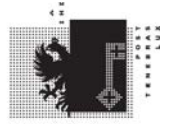
[Commentaire] À la fin de 1771, les confédérés de Bar, militants catholiques de l'indépendance polonaise, prêtèrent serment devant le maître-autel de la Vierge noire de Czestochowa de mettre à mort le roi Stanislas Poniatowski, coupable à leurs yeux d'appuyer l'interventionnisme russe en Pologne. Ils commirent une tentative d'attentat contre la personne de ce monarque le 3 novembre 1771. Catherine II avait dénoncé leur conspiration dans sa lettre à Voltaire du 29 novembre 1771 en condamnant ces « bandits de Pologne qui font serment devant des images miraculeuses d'assassiner leur Roy, quand ils ne savent pas combattre » (D17482). Voltaire avait appris dès le 6 décembre 1771 cette nouvelle qui lui inspira plusieurs lettres indignées. Il décida alors d'ajouter à l'article « Superstition », paru à la fin du tome 8 des *Questions sur l'Encyclopédie*, une section supplémentaire au début du tome 9, destinée à fustiger l'attentat commis par les Confédérés. Dans une lettre à Gabriel Cramer datée par Besterman de février 1772, approximativement, mais qui pourrait être antérieure, il annonçait cette décision à son libraire : « Je le prie instamment d'envoyer chez M. Souchay quelques exemplaires brochés du 8^e tome des *Questions*. Il faudra dans le 9^e un petit supplément à l'article « superstition » en faveur des confédérés Polonais qui ont communié à l'autel de la Sainte Vierge, et fait serment à la bonne mère d'assassiner leur roi » (D17607). Il avait écrit ce petit supplément et en revoyait les épreuves lorsqu'il apprit par la *Gazette de Leyde* la formule du serment qui fait l'objet de la présente addition : « Dieu bénisse le bon gazetier de Leyde, chez qui je viens de lire la formule du serment prêté par les conjurés de Varsovie à la sainte vierge ! J'en ai fait vite mon profit. Vous trouverez de quoi il s'agit à la page deux des feuilles que je renvoie. Ah ! mon cher Gabriel, quel service ces assassins ont rendu aux philosophes sans le savoir. Les images de la bonne mère vont être un peu décriées » (Voltaire à Gabriel Cramer, D17519 lettre datée par Besterman du 17 décembre 1771 mais qui est de toute évidence postérieure à la lettre D17607 citée *supra*, ne serait-ce que parce qu'elle apporte un supplément à l'addition qui y était annoncée). C'est bien évidemment des épreuves de cette « page deux » dont il est ici question. On découvre par là qu'une des fonctions des *Questions sur l'Encyclopédie* était de permettre à

⁷ Nous nous trouvons ici confrontés à une énigme. La troisième section de l'article « Superstition » parut pour la première fois en 1772 au début du tome 9 de la première édition des *Questions sur l'Encyclopédie* (voir l'édition Beuchot du *Dictionnaire philosophique*, Paris, 1829, t. 7, p. 264, n. 1). La page de garde de ce volume est bien celle d'une édition Cramer, mais la pagination et la composition ne se retrouvent dans aucun des exemplaires de cette édition que nous avons pu consulter. Il semble donc que cet exemplaire ne corresponde pas à l'édition définitive mais plutôt à des épreuves corrigées par Voltaire.

Voltaire de faire sa cour à Catherine II : il ne manquait pas de lui signaler les passages faisant son éloge.

La Gazette des Délices

La revue électronique de l'Institut
et Musée Voltaire
ISSN 1660-7643



VILLE DE
GENÈVE

28

Hiver 2010

Clin d'œil

De la neige aux Délices

Par François Jacob

On se souvient que Voltaire n'aimait que modérément la neige. Âgé de septante-cinq ans, et réfugié à Ferney, il écrit à son ami d'Argental, le 13 octobre 1769 : « Figurez-vous qu'au premier octobre il est tombé de la neige dans mon pays ; j'ai passé tout d'un coup de Naples à la Sibérie ; cela n'a pas raccommodé ma vieille et languissante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives ; mais c'est précisément parce que je les éprouve depuis quinze ans, que je ne peux plus les supporter. On me dira encore : George Dandin, vous l'avez voulu ; George répondra comme les autres hommes : j'ai été séduit, je me suis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête ; je souffre, je me repens : voilà comme le genre humain est fait. »

Ce temps-là, continue Voltaire, ne peut qu'improprement être appelé un temps de chien. D'ailleurs, « voyez les chiens. Ils se mettent toujours au coin du feu ; et, quand il y a un rayon de soleil, ils y courent. » S'exposer au nord est du reste fort dangereux : « N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent sur le quai des orfèvres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toises derrière eux, sur le quai des morfondus, ont presque tous des visages d'excommuniés. » Qu'eût dit le patriarche s'il eût assisté aux chutes de neige qui, le 2 décembre dernier, ont entièrement recouvert son domaine ?

Nous n'avons pas résisté au plaisir d'offrir à nos lecteurs, dans un coin de la *Gazette*, quelques-unes des trouées de lumière offertes par toute cette blancheur. Depuis le gros bonhomme édifié par trois gamins du côté de la rue des Délices jusqu'aux fruits des pommiers du Japon recouverts de givre, ce sont chaque jour de merveilleux petits spectacles qui s'offrent aux visiteurs du musée. Ne fallait-il pas, dans un élan de générosité, songer à toutes celles et ceux qui, perdus au fond de leur désert de sable ou au creux de quelque forêt tropicale, désespèrent de n'être jamais enneigés ? Cette petite page leur est aujourd'hui dédiée...

28

Hiver 2010

A propos de...

Une lettre inédite de Voltaire à Vilnius

par Dominique Triaire
Professeur à l'Université de Montpellier III

Le 10 février 1778, Voltaire revient à Paris après plus de vingt ans d'éloignement. Chacun s'empresse chez le marquis de Villette. Les représentations d'*Irène* données à partir du 16 mars à la Comédie-Française remportent un succès prodigieux. Mme de Genlis est témoin de cet engouement :

Tout le monde est toujours uniquement occupé de M. de Voltaire ; tout Paris court chez lui ; on s'y étouffe et on le tuera. [...] M. de Voltaire a enfin paru à la comédie ; il a été applaudi à tout rompre, ce qui est juste et simple dans la salle de la Comédie française ; le théâtre de sa véritable gloire est là¹.

Stéphanie Félicité du Crest (1746-1830) avait épousé en 1762 le comte de Genlis. D'elle qui eut souvent la dent dure pour ses contemporains, Talleyrand a brossé un portrait acide². En août 1776³, la jolie comtesse rend visite à l'ermite de Ferney⁴ et quand il s'installe à Paris, elle le rencontre de nouveau :

Pendant que j'étois au Palais Royal, M. de Voltaire vint et mourut à Paris ; comme il m'avoit reçue à Ferney, et qu'il vint se faire écrire chez moi, j'allai le voir trois ou quatre fois ; il me reçut avec beaucoup de grâce, mais je le trouvai si abattu et si cassé, que je vis bien que sa fin étoit prochaine⁵.

Ce fut sans doute dans le cours de ces visites qu'elle lui écrivit ; il lui répondit en ces termes :

¹ *Les souvenirs de Félicie L*****, Paris, 1804, pp. 254-255.

² *Mémoires 1754-1815*, Paris, 1982, pp. 119 sq.

³ René Pomeau, *On a voulu l'enterrer*, Oxford, 1994, p. 194.

⁴ *Mémoires inédits*, Paris, 1825, t. II, pp. 317 sq.

⁵ *Ibid.*, p. 376.

Copie de la réponse de M^e de Voltaire à la lettre d[e] Madame Ducret Comtesse de Genlis du 15. d'avril 1779⁶. à Paris.

Si je n'étoit pas tres malade je viendrois moi meme vous remercier Madame de la charmante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et de m'avoir procuré la connoissance de M^e l'abbé de Wiasewiz ; Je dois necesserement m'interessier à son sort aussitot que cet honet-homme est vertueux, malheureux et persecuté ; et je m'empresserois madame de justifier la bonne opinion que Vous me faites l'honneur d'avoir de mon cœur ;

Je sai Madame combien vous avez d'empire sur les esprits, si l'Imperatrice de Russie avoit autant de pouvoir⁷ de connoitre le vrai merite, je ne doute point que M^e l'abbé de Wiasewiz ne soit pas le plus heureux mortel du monde,

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

tres humble
Serviteur

Madame votre
et tres obeissant
Voltaire.

Note du Copiste.

M: Voltaire etant mort quinze jours apres avoir ecrit cette lettre, malheureusement sa bonne volonté n'a pas eû lieu, car se trouvant sur le declin de sa vie et lutant dans sa maladie continuellement contre la mort, il n'a pas eû le tems d'écrire à Sa Majesté Imperiale.

Le texte est porté au recto.

Le manuscrit est conservé par la Bibliothèque de l'Académie des sciences de Lituanie à Vilnius sous la cote F139 (Sapieha)/SK 895.

Cette lettre suffit à montrer que la jeune Mme de Genlis n'éprouvait pas encore pour Voltaire les sentiments hostiles qu'elle manifestera dès 1781⁸. L'appel au grand homme, la réponse enjouée de celui-ci dénotent sinon un climat de complicité, au moins de la confiance.

Mme de Genlis entretenait depuis plusieurs années des relations étroites avec la communauté polonaise à Paris⁹ : Michel Brzostowski qui n'était pas indifférent à sa fille, la comtesse Potocka, mère de Jean, l'auteur du *Manuscrit trouvé à Saragosse*, Edme Billardon de Sauvigny, ancien garde du corps de Stanislas Leszczyński. C'est assurément par ce milieu qu'elle fit la connaissance de ce mystérieux abbé Wiazewicz dont le nom est absent de la correspondance de Voltaire. Je n'ai pu rassembler que quelques informations sur le personnage, mais assez instructives pour jeter sur lui un éclairage en demi-teintes. Il est question de cet abbé sous la plume du ministre de Catherine II, Nikita Panine, dans une lettre du 19 mars 1772 qu'il adresse à Saldern, ambassadeur de Russie à Varsovie :

Sa Majesté Impériale a approuvé, Monsieur, la protection que vous accordez à l'abbé Wiazewicz contre ses ennemis, et la douceur que vous lui faites pour lui procurer les moyens de subsister. Votre Excellence continuera à le garantir des persécutions, auxquelles il est en butte, et si elle voit qu'il soit impossible de le mettre à l'abri de tout danger tant qu'il restera en Pologne, vous pourrez l'envoyer sûrement en Russie, comme vous l'avez proposé, et on y aura soin de lui jusqu'à ce que des temps meilleurs lui permettent de retourner dans sa patrie¹⁰.

⁶ Lire bien sûr « 1778 ».

⁷ Biffé : « de connot ».

⁸ Voir par exemple ses *Annales de la vertu*.

⁹ « Le roi de Pologne m'avait envoyé son portrait avec une lettre, dans laquelle il me demandoit le mien, en me remerciant de toutes *les grâces* que j'avois pour les Polonois ; car, en effet, toutes les dames polonoises qui arrivoient à Paris venoient d'abord chez moi. », *Mémoires inédits*, t. II, p. 362.

¹⁰ *Сборник Императорского Русского исторического общества*, Saint-Pétersbourg, 1904, p. 42.

Wiażewicz apparaît déjà sous le coup d'une menace. La Pologne sort alors des graves soubresauts de la confédération de Bar, puis du premier partage au cours desquels la Russie, secondée par la Prusse et l'Autriche, a non seulement maintenu Stanislas Auguste sur son trône, mais aussi maté les confédérés qui se battaient, non sans de forts relents de conservatisme, « pour la Foi et la Liberté » ; Jean-Jacques Rousseau a écrit à leur intention ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. Le pays a donc été violemment divisé et Wiażewicz, favorable aux Russes, a joué un mauvais tour au comte Michel Ogiński, confédéré contraint à l'émigration :

Lorsque tout le Camp, et les Equipages d'Oginski furent pris ; un de ses gens cacha sa Casette contenant 12/m Ducats dans un endroit qui n'étoit connu que de l'Aumonier et du Bouffon d'Oginski. Le Bouffon résista aux menaces et aux coups qu'on lui donna, pour indiquer les depots d'Argents, s'il en connoissoit. L'Aumonier prévint les Coups et denonça la Casette, en stipulant 200. ducats de recompense pour lui. Quand la Casette fût trouvée, les 200. ducats lui furent refusés, et 200. coups de Baton lui furent administrés¹¹.

L'intérêt porté par Saldern à « l'aumônier » et relayé au plus haut sommet de l'État laisse planer un doute sur le châtement final (à moins qu'il n'ait été infligé par les Bariens) ; il est en revanche aisé de comprendre qu'à la suite de cette fourberie, Wiażewicz ait réclamé la protection de l'ambassade de Russie. Selon la lettre de Voltaire, Wiażewicz réside en France. La diplomatie russe variait au gré des événements : Stanislas Auguste supportait difficilement la tutelle de Catherine qui attirait à elle d'anciens confédérés. L'abbé put faire les frais de ces vicissitudes, fuir son pays et solliciter l'intercession de Voltaire auprès de l'impératrice. Son vœu fut exaucé : il reparait en 1805 dans les *Mémoires* du médecin Jean-Pierre Frank qui produit à son sujet une étrange révélation :

Dès son arrivée à Pétersbourg, le chanoine Wiażewicz s'était introduit chez lui [J.-P. Frank]. Ce Polonais, qui passait une partie de l'année à Pétersbourg, paraissait connaître à fond cette capitale. Il offrit ses services avec tant de cordialité et d'insistances qu'il ne fut pas possible de s'en défendre. D'ailleurs, son âge avancé exigeait des égards. Rien ne semblait lui tenir plus à cœur que d'engager mon père à faire une visite à l'archevêque catholique Siestrzeńcewicz, résidant à Pétersbourg. « Il s'informe tous les jours de vous, disait-il, et il est très-impatient de faire votre connaissance. » Mon père, qui s'expliquait facilement cette importunité de la part d'un chanoine, se décida enfin à le satisfaire. Ils entrèrent ensemble dans l'antichambre de l'archevêque, mais le chanoine ne fut pas admis à l'audience de ce prélat, qui reçut même assez froidement mon père. « Qu'y a-t-il à votre service ? – Le chanoine Wiażewicz m'ayant dit que vous désiriez faire ma connaissance, je me hâte de m'acquitter de ce devoir... » L'archevêque (après avoir froncé le sourcil au nom du chanoine) : « Monsieur, je ne sais guère à quoi je suis redevable de cet honneur, si ce n'est en ma qualité de chef de la religion catholique dans l'empire de Russie ? » Mon père, piqué d'un accueil auquel il ne s'attendait pas, répondit : « Monseigneur, la religion catholique n'a jamais été mon côté fort, j'ai l'honneur de vous saluer. » En sortant, il fit des reproches les plus amers à M. Wiażewicz de l'avoir entraîné à une fausse démarche. Le chanoine balbutia quelques mots d'excuses et continua ses assiduités. Il suffisait que mon père voulût faire une visite pour qu'il fût prêt à l'accompagner. S'il lui demandait : « Mais êtes-vous bien connu dans la maison où je me propose d'aller ? » Il répondait : « Comment donc ? Je suis l'ami intime de Monsieur, le confident de Madame, etc. » C'est ainsi qu'ils allèrent un jour chez Mme de Milow, dame très-respectable, qui ne tarda pas à prendre mon père à l'écart, et lui dit : « Monsieur Frank, connaissez-vous bien l'homme qui vous accompagne ? – Madame, je le connais pour le plus grand *deccatore* [?] qui existe. – Ah ! reprit-elle, s'il n'était que cela ! C'est un être vil, généralement méprisé, à qui l'on ferait redescendre l'escalier plus vite qu'il ne voudrait, s'il ne le montait pas avec vous ; en un mot, c'est un escroc, un pourvoyeur, un vrai coquin. Savez-vous ce qu'il a fait à Jean-Jacques Rousseau ? Il le faisait voir pour de l'argent. – Comment cela ? – Wiażewicz ayant fait, je ne sais comment, la connaissance de Jean-Jacques à Paris, finit par demeurer quelque temps avec lui. Beaucoup d'étrangers, surtout des Anglais, désirant voir le citoyen de Genève, très difficile à aborder, Wiażewicz leur en procurait le moyen contre une rétribution en argent. Ce n'est pas tout. Plusieurs de ces curieux,

¹¹ Stanislas Auguste, *Mémoires*, t. IV, pp. 257-258 (RGADA à Moscou, f. 1, op. 1, d. 19). Le nom de « l'aumônier » est révélé dans une lettre de Saldern à Panin du 29 février 1771 (W. Konopczyński, *Konfederacja barska*, 2^e éd., Warszawa, 1991, t. II, p. 607). Je remercie Mme Anna Krwawicz de m'avoir fourni cette information.

trouvant Rousseau dans la misère, lui offrirent des secours que le philosophe rejeta avec dédain. À peine l'avaient-ils quitté que Wiażewicz se présentait de nouveau à eux, en disant : "Messieurs, ne faites aucun cas du refus de Rousseau, car il ne sait pas ce qu'il dit ; mais moi qui suis à la tête du ménage, je ne sais que trop bien qu'il se fâche quand il n'y a pas de quoi dîner, comme ce sera le cas aujourd'hui." On s'imagine bien l'effet que produisait une telle explication. Cette escroquerie ne dura pas long-temps, et Jean-Jacques chassa bientôt son maître d'hôtel, à coup de pieds¹². » Mon père en fit presque autant¹³.

Wiażewicz n'est pas plus présent dans la correspondance de Rousseau que dans celle de son vieil ennemi, mais il n'est pas impossible que les démêlés de l'abbé avec le premier ne l'aient favorablement servi auprès du second. Quelques années plus tard, les relations de Wiażewicz avec Rousseau sont de nouveau évoquées et non par le moindre des écrivains polonais du XIX^e siècle, puisque c'est Adam Mickiewicz qui écrit :

Un riche abbé, M. Wiażewicz, grand admirateur de la philosophie du siècle passé, voulut ramener les paysans à l'état de nature. Il acheta une grande forêt vierge pour en faire l'asile des familles qui y auraient vécu, à la manière des patriarches, dans la paix et la méditation. Sur quoi devaient-ils méditer ? c'est ce dont l'abbé ne parut pas s'occuper. Il fit un voyage à Genève pour voir Jean-Jacques Rousseau et le prier de venir s'établir au milieu de sa forêt pour servir de modèle. Je crois que Jean-Jacques Rousseau ou un autre écrivain français en parle quelque part. Quant à l'abbé Wiażewicz, il vivait en épicurien, tout en se réservant le droit de venir visiter ses ermites pour leur parler de la sagesse. Cette réforme n'a existé que sur le papier ; elle n'a jamais eu de commencement d'exécution¹⁴.

Quelles furent précisément les relations de Wiażewicz avec Rousseau ? Frank est ordinairement exact, mais le grand Mickiewicz peut-il se tromper ? L'un n'exclut pas nécessairement l'autre et ce qui paraît au moins avéré, c'est la réalité de ces relations avant que l'abbé n'entreprenne Voltaire.

Une dernière citation permet d'approcher le personnage. Ambroise Jobert signale qu'il avait accueilli l'abbé Baudeau à son arrivée en Pologne¹⁵ ; c'était en 1768. Ce contact avec un des penseurs de la physiocratie rejoint la « réforme » décrite par Mickiewicz et confirme la proximité de Wiażewicz avec les philosophes français. Jobert ajoute que Wiażewicz était « l'homme de confiance » du prince-évêque de Wilno, Ignace Massalski. Les choix politiques de celui-ci, très sinueux, finiront par le mener à la potence. À l'époque de la confédération de Bar, il est plutôt du côté des confédérés et sa correspondance avec Ogiński, découverte par les Russes, le pousse à quitter le pays. Un cercle se ferme : en ces circonstances, Wiażewicz fut probablement amené à servir l'occupant en lui révélant où était serrée la cassette d'Ogiński.

Les amitiés pro-russes de l'abbé ne convainquirent pas Voltaire : dans ses lettres à l'impératrice datées du 30 avril et du 13 mai, pas un mot de Wiażewicz.

La « Copie de la réponse de M^f de Voltaire » ici rapportée est conservée dans les archives Sapieha. De nombreux représentants de cette puissante famille lituanienne résidèrent en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et il est bien difficile de suivre le cheminement de ce document. Remarquons toutefois que l'ami de Mme de Genlis, Michel Brzostowski, fréquentait depuis 1775 la même loge maçonnique « La Candeur » que Casimir Sapieha (1757-1798).

¹² [Note de l'auteur :] Cette anecdote m'a été confirmée par des hommes dignes de foi.

¹³ *Mémoires biographiques de Jean-Pierre Frank et de Joseph Frank, son fils, rédigés par ce dernier*, éd. par Caroline Paliulis, à paraître, chap. XLVII (manuscrit conservé par la Bibliothèque de l'Université de Vilnius, F21).

¹⁴ *Les Slaves*, Paris, 1849, t. III, p. 172.

¹⁵ *Magnats polonais et physiocrates français (1767-1774)*, Paris, 1941, p. 29.



28

Hiver 2010

Nouvelles du XVIII^e siècle

Discours d'inauguration du Clos Voltaire de M. Patrice MUGNY

Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge du Département de la Culture

Nous reproduisons à l'intention des lecteurs de la Gazette le discours que M. Patrice Mugny a prononcé le lundi 22 novembre dernier, jour de l'inauguration du Clos Voltaire. M. Mugny s'est exprimé après MM. Pagani et Tornare, conseillers administratifs, et Käser, responsable de la coopérative étudiante La Ciguë. Quelques photos de cette inauguration sont également proposées.

Toute personne intéressée par la réservation de l'espace polyvalent est priée de s'adresser à M. Mauro Scignari, responsable, au (022) 418 95 64 le lundi, le mercredi après-midi ou le vendredi.

Mesdames, Messieurs,

S'il est bien un lieu où les différents départements de la Ville de Genève ont été appelés à travailler ensemble, c'est le Clos Voltaire. Mes collègues du département des constructions et de l'aménagement et de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports vous ont rappelé comment ils sont intervenus, tant pour la rénovation de l'enveloppe de la maison que pour l'aménagement extérieur ou l'élaboration des règles qui présideront désormais à la vie du lieu. Je ne vous parlerai, quant à moi, que de ce qui concerne le département de la culture.

Le département de la culture est concerné pour trois raisons : une raison **patrimoniale**, une raison plus proprement **culturelle**, et enfin une raison **citoyenne**.

Sur le plan **patrimonial**, est-il besoin de rappeler que nous sommes sur l'ancien domaine de Voltaire et que cette maison du Clos abritait, entre 1755 et 1760, les anciens communs et la ferme de l'écrivain ? Voltaire avait songé à aménager de « petits appartements » non loin du bâtiment principal de façon à pouvoir accueillir ses nombreux amis et visiteurs. Ce projet, comme on sait, se réalisera finalement à Ferney.

C'est en 1840 seulement que la propriété se trouve scindée en deux et que les Délices et le Clos connaîtront des destinées séparées. Tour à tour achetés, vendus, rachetés, menacés de démolition et finalement acquis l'un et l'autre par la Ville de Genève, ces deux ensembles forment incontestablement un tout. Or ce qui apparaît comme une évidence sur le seul plan historique se révèle également, après examen, une chance réelle dans d'autres domaines : restructuration de l'espace muséal aux Délices, amélioration de la vie de quartier, développement de l'ensemble du lieu dans un esprit d'ouverture. N'était-ce pas finalement le vœu de Voltaire lui-même, qui imaginait, dans une lettre, la vie de la future société des Délices : « ...nulle gêne, de quelque espèce qu'elle puisse être : on vient, on se promène, on boit, on lit, on est en liberté » ?

Cette identité patrimoniale du Clos se retrouve dans le paysage. Bien avant la rénovation du Clos Voltaire, les espaces de circulation qui étaient ceux du dix-huitième

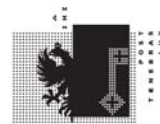
siècle ont été en effet retrouvés. Un seul exemple : si aujourd'hui vous pouvez accéder au parc Voltaire en venant directement de la rue de Lyon, c'est parce que l'on a rouvert un axe nord-sud qui était déjà sur les plans du domaine de Voltaire. Je vous rappelle pour mémoire que ce domaine s'étendait sur l'ensemble de l'actuelle rue des Délices et même bien au-delà, et que l'ensemble du quartier doit son nom à la présence de Voltaire : c'est dire si nous devons nous souvenir, autant qu'il est possible, que nous sommes sur les terres de l'auteur de *Candide*.

Mais le Clos est aussi destiné à devenir un lieu plus proprement **culturel**. L'espace polyvalent dans lequel nous nous trouvons va entre autres permettre au musée Voltaire de développer ses activités de médiation. Un panneau d'information sera installé devant la grille, côté rue des Délices, au début de l'année prochaine. Nous sommes de même en train de songer à une signalétique plus forte qui puisse attirer les gens vers le musée et l'espace polyvalent. Un programme est en cours de constitution et sera proposé dans les semaines qui viennent à l'ensemble de la population. Ciné-club des Lumières, invitation de hautes personnalités dans les domaines du savoir, du livre et du dialogue d'idées, événements ponctuels en relation avec des partenaires culturels locaux : voilà ce qui vous attend dans les prochains mois –ou plutôt, je le répète, ce qui vous sera *proposé*, car il est bien entendu que la population est invitée à *participer* à tous ces événements.

Et j'en arrive justement à mon dernier point, qui est l'instauration, par l'intermédiaire de cette salle, d'un véritable **dialogue citoyen**. L'espace polyvalent, qui est le fruit d'un travail commun entre plusieurs services de la Ville de Genève, et notamment le Musée Voltaire et les UAC (je tiens ici, en passant, à saluer le travail tout à fait remarquable de Madame Francesca Cauvin et de son équipe), sera géré par un comité d'usagers qui a été élu, si je ne m'abuse, vendredi dernier. Le département de la culture et le département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports ont par ailleurs uni leurs efforts pour créer un poste de responsable des espaces polyvalents qui a donné lieu à un concours et a permis d'engager M. Mauro Scignari. C'est à lui qu'il faut vous référer si vous voulez organiser des activités dans la salle.

Bref, vous le voyez, l'espace polyvalent du Clos est appelé à voir s'élaborer un véritable débat citoyen. Bénéficier d'un lieu où puissent se réunir les participants à une conférence et le conférencier lui-même, et qui soit marqué du sceau de la convivialité, était nécessaire. Que l'énergie de ce lieu soit à la fois générée par le musée, les associations de quartier et les habitants permettra de cristalliser les éléments d'une véritable vie de quartier autour des Délices. Les gens pourront y apprendre à y vivre ensemble, à y dialoguer, à y redécouvrir leur attachement commun à ce quartier –et un quartier d'autant plus intéressant qu'il est marqué d'une forte empreinte patrimoniale et a vu y séjourner un des plus grands écrivains de notre littérature. C'est à cela que j'aimerais vous inviter aujourd'hui.

Bienvenue donc à toutes et tous au Clos Voltaire !



28

Hiver 2010

Liens

Lire Montesquieu : les enjeux d'une édition

Par Nicolas Morel

Qu'est-ce qu'une édition critique ? Présentée de façon aussi abrupte, la question semble pour le moins surprenante : qui, en effet, n'a jamais tenu entre ses mains l'édition modernisée d'un texte du XVIII^e ? Pour autant, prend-on réellement la mesure des différences entre les diverses éditions et celle du travail accompli pour restituer non seulement le texte mais surtout la pensée de l'auteur ? La question trouve ainsi tout son sens car, on le voit bien, il s'agit d'un domaine souvent méconnu, pour ne pas dire déconsidéré par la plupart des lecteurs profanes.

Parfois perçue comme le simple travail d'un copiste plus ou moins érudit, la publication d'une édition critique se voit pourtant aujourd'hui réhabilitée par Catherine Volpilhac-Auger, professeur à l'École Normale Supérieure de Lyon. En parallèle à la sortie de la nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Montesquieu, Catherine Volpilhac-Auger, auteur, et Christophe Porlier, réalisateur, balaient en effet ces idées reçues et profitent de l'occasion pour nous présenter les enjeux liés à la publication d'une édition critique au moyen d'un [site internet](#) richement documenté. Développé autour des principales œuvres de Montesquieu et du travail réalisé depuis près de vingt ans autour de l'édition de ses textes, ce site offre un tour d'horizon complet et pertinent des différents aspects soulevés par cette question.

Construit autour des présentations vidéos (on ose à peine parler de « cours *ex cathedra* ») de Catherine Volpilhac-Auger, le projet n'est cependant pas réservé aux seuls inconditionnels de Montesquieu, aussi nombreux soient-ils. Les vidéos sont enrichies de textes et d'exemples facilitant le suivi de la présentation. De plus, le site est agrémenté de conférences, d'interviews (notamment celle d'Yves Jocteur-Montrozier, conservateur général à la bibliothèque municipale de Lyon) et même de lectures de textes de Montesquieu par un comédien. Il offre enfin plusieurs espaces ludiques qui permettent à tout un chacun de s'essayer au déchiffrement de textes manuscrits ainsi qu'à l'art de la paléographie. Il constitue de ce fait une véritable initiation aux problèmes liés à l'édition en même temps qu'une introduction détaillée à l'auteur de *l'Esprit des Lois*. Il s'agit d'un véritable outil pédagogique destiné à tous les chercheurs, apprentis ou confirmés.

Le site est structuré autour des grandes questions qui se présentent lors de l'élaboration d'une édition critique. Sur quel(s) texte(s) se baser ? Pour qui écrire ? Quelles connaissances mobiliser ? Autant de points qui vont influencer la façon dont est restituée la pensée de l'auteur. Car l'essentiel est bien là : comment rendre au mieux compte dans le fond et dans la forme de la pensée d'un écrivain mort il y a deux cents ans, tout en y apportant un plus pertinent ? C'est là que le propos de Catherine Volpilhac-Auger se fait résolument provocateur : l'enjeu majeur qu'elle soulève est en effet celui de la dynamique propre à l'édition des textes, seule à même de pouvoir rendre au mieux compte de cet aspect. Bien loin de constituer un tout fini et sanctifié, les corpus anciens sont au contraire des matériaux que l'on n'a pas, et que l'on n'aura probablement jamais, fini d'envisager sous un jour nouveau. L'accès aux manuscrits et aux éditions anciennes des ouvrages du XVIII^e récemment facilité par la numérisation, laquelle ouvre aux chercheurs de nombreux champs d'investigation jusque là difficiles

d'accès, en est une démonstration flagrante. Pour cela, Catherine Volpilhac met l'accent sur l'histoire, non seulement des textes, mais aussi de leurs conditions de parution ainsi que des modifications qu'ils ont subies, véritables outils de travail de l'éditeur. Cette connaissance globale du livre est la base nécessaire qui permet, par la suite, d'instituer une interprétation adéquate, c'est-à-dire la plus conforme possible à la vision que l'auteur avait de son texte. Comme l'auteur le répète, « la connaissance historique est un outil, et l'herméneutique un objectif. »

Il ne peut donc y avoir de doute ici : l'édition critique est la base indispensable de toute compréhension des textes. En évitant à la fois l'écueil du dogmatisme et de la simplification à l'extrême, l'auteur du site parvient à nous faire passer ce message essentiel : *Éditer, c'est connaître, comprendre et interpréter.*